

Prenez votre place.

Études de premier cycle

**Demande d'admission
Instructions et formulaire**

UQÀM

BOURSES D'ENTRÉE DE L'UQAM

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'entrée aux étudiants en dernière année d'études collégiales qui sont admis pour la première fois au trimestre d'automne dans un programme de baccalauréat à temps complet (minimum de 12 crédits par trimestre). Au montant de 2 000 \$, ces bourses d'une durée d'une année sont octroyées en fonction de l'excellence du relevé de notes au collégial (cote R/cote de rendement au collégial de 34 et plus). Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet avant la date limite d'admission et qui répond aux exigences est automatiquement considéré.

Consultez l'ensemble des bourses offertes aux étudiants de 1^{er} cycle :

www.etudier.uqam.ca/bourses

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour obtenir des informations sur :

- les programmes d'études
- les conditions d'admission spécifiques à chaque programme
- les possibilités de soutien financier
- les droits de scolarité
- l'hébergement
- le Centre Sportif
- les bibliothèques
- les Services à la vie étudiante
- la recherche et la création à l'UQAM
- plusieurs autres ressources

www.etudier.uqam.ca

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

COUPON À REMPLIR ET À JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Nom de famille du candidat

Date de naissance

Jour Mois Année

Prénom usuel du candidat

Sexe

 Féminin Masculin

VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS Montant versé : .00

Numéro de la carte de crédit

Date d'expiration

Mois Année

Signature du titulaire de la carte

Nom et prénom du titulaire de la carte

À l'usage de l'UQAM

Vous devez remplir le formulaire de demande d'admission si :

- vous désirez être admis à un programme de premier cycle comme étudiant régulier (à temps complet ou à temps partiel);
- vous êtes étudiant régulier dans un programme de l'UQAM et désirez en entreprendre un autre, au même titre, parce que vous abandonnez ce programme ou terminez celui que vous complétez actuellement (il ne doit vous rester que neuf crédits à obtenir avant le début du premier trimestre d'inscription au nouveau programme);
- vous êtes actuellement étudiant libre à l'UQAM et désirez faire une demande d'admission comme étudiant régulier. Vous devez dans ce cas fournir de nouveau tous les documents requis aux fins d'étude de votre dossier;
- vous avez déjà étudié dans un programme de l'UQAM auquel vous ne vous êtes pas inscrit durant les quatre derniers trimestres;
- vous avez déjà été exclu d'un programme de l'UQAM pour non-respect des conditions d'admission et désirez être réadmis à ce même programme ou à un autre programme;
- vous avez déjà été exclu d'un programme de l'UQAM pour non-respect de toute autre condition et désirez être réadmis à ce même programme (après un délai de cinq ans) ou à un autre programme.

Vous ne devez pas remplir le formulaire de demande d'admission si :

- votre dossier est déjà actif dans le programme demandé;
- vous désirez suivre des cours en tant qu'étudiant libre ou auditeur; dans ce cas, téléphonez au 514 987-3132 afin de recevoir le formulaire approprié, ou imprimez-le à partir de notre site Internet : www.registrariat.uqam.ca/etlibre/admission.html (Notez qu'un étudiant refusé dans un programme ne peut s'inscrire à titre d'étudiant libre ou d'auditeur à des cours de ce même programme.);
- vous êtes un candidat étranger, un formulaire spécifique est disponible à l'adresse suivante : www.registrariat.uqam.ca/candidat/premier.html

Admission en ligne :

Toute personne ayant déjà fréquenté un cégep ou l'UQAM, a également la possibilité de compléter le formulaire électronique de demande d'admission disponible sur le site Internet du Registrariat à l'adresse suivante :

www.admissionenligne.uqam.ca

Cette possibilité est, pour le moment, offerte seulement aux catégories énumérées ci-dessus et sera ultérieurement proposée à l'ensemble de notre clientèle.

1) LES CONDITIONS D'ADMISSION

(VOIR AUSSI LES SECTIONS 4 ET 6)

1a Pour être admissible à un programme d'études de premier cycle, il faut satisfaire à l'une des quatre conditions suivantes (Notez que tous les programmes n'offrent pas ces quatre possibilités, mais certaines parmi elles.) :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou un diplôme québécois équivalent;
- être titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité (ou l'équivalent) ou exceptionnellement si la demande est présentée dans un programme de baccalauréat participant, en sciences ou en sciences de la gestion, être titulaire d'un diplôme d'études secondaires terminal (ou l'équivalent) totalisant douze années de scolarité (voir la liste des programmes participants dans l'encart);
- posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et attestée et être âgé d'au moins 21 ans au 1^{er} janvier pour le trimestre d'hiver, ou au 1^{er} septembre pour le trimestre d'automne;
- avoir réussi des cours de niveau universitaire reconnus par l'Université, dont la nature et le nombre sont déterminés par le programme visé ET
- posséder une maîtrise suffisante de la langue française.

1b Certains programmes comportent des exigences particulières.

Elles précisent les conditions d'admission ci-dessus ou s'y ajoutent : expérience préalable, test, questionnaire, entrevue, dossier visuel, DEC avec des cours de structure d'accueil, DEC professionnel dans une discipline particulière, etc.

Vérifiez quelles sont ces exigences en consultant : la section 4, la liste ci-jointe des programmes offerts, ainsi que le *Guide d'admission - Études de premier cycle*. Ce dernier est disponible au comptoir du Registrariat, dans les cégeps ou en ligne.

Si vous démontrez, pièces à l'appui, que vous pouvez vous prévaloir de plus d'une base d'admissibilité (DEC, diplôme obtenu hors Québec, expérience, études universitaires), votre candidature sera considérée selon la base la plus susceptible de favoriser votre admission au programme.

2) LES PIÈCES REQUISES

Assurez-vous d'inclure toutes les pièces exigées, car **un dossier incomplet retarde le traitement** de la demande d'admission, et peut même entraîner un refus.

2a Dans tous les cas vous devez fournir :

- le formulaire de demande d'admission dûment rempli;
- le coupon pour le paiement par carte de crédit des frais d'admission (voir à la page 2 du formulaire), ou un chèque certifié, ou un mandat à l'ordre de l'UQAM au montant de 82 \$ pour les candidats canadiens et de 109 \$ pour les candidats étrangers :
 - vous devez inscrire au verso du chèque certifié ou du mandat vos nom, prénom et date de naissance;
 - notez qu'aucun paiement par chèque personnel non certifié ne peut être accepté;
 - le paiement en espèces est accepté **uniquement** au comptoir du Registrariat;
 - les frais d'admission ne sont pas remboursables.
- une photocopie de votre certificat de naissance (les noms et prénoms du père et de la mère doivent y figurer), pour tous, sauf les cégépiens et ceux ayant déjà étudié à l'UQAM (consultez la section 2b). Notez que vos nom et prénom inscrits sur le formulaire doivent correspondre intégralement à ceux apparaissant sur les documents officiels fournis;
- obligatoirement, une photocopie de votre certificat de citoyenneté ou de votre carte de résident permanent (recto verso), si vous êtes citoyen canadien ou résident permanent, né à l'étranger; ET
- toutes les autres pièces requises et décrites aux rubriques 2b, 2c, 2d et 2e, selon les particularités de votre candidature.

2b Si vous suivez actuellement ou avez déjà suivi des cours dans un établissement d'enseignement collégial (cégep ou établissement assimilé) :

Attention : En vertu d'une entente avec les établissements d'enseignement collégial du Québec, l'UQAM se charge d'obtenir les relevés de notes officiels des personnes ayant terminé ou en voie de terminer des études collégiales. Assurez-vous que votre code permanent (code alphanumérique) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec est correctement inscrit sur le formulaire.

Si vous n'avez pas 21 ans et que vous demandez l'admission en vertu de vos études collégiales, vous n'avez pas à fournir d'autres documents. Nous ne pouvons pas considérer l'expérience pertinente pour les personnes de moins de 21 ans, à moins que les politiques d'admission du programme exigent une expérience de travail en plus du DEC.

2c Si vous avez une expérience pertinente pour le programme demandé :

L'original des attestations d'expérience pour chacun des emplois occupés, rémunérés ou bénévoles, pertinents aux études que

vous désirez entreprendre. **Les attestations d'expérience doivent obligatoirement être fournies sur feuille en-tête et signées par l'employeur**, sinon elles ne pourront être considérées lors de l'étude de votre dossier. Le curriculum vitæ n'est pas une preuve d'emploi. Chacune des attestations d'expérience doit contenir les informations essentielles suivantes :

- le nom de l'entreprise, de l'organisme;
- le type d'entreprise, d'industrie ou de service et une brève description du champ d'activité;
- le type de travail exécuté et le titre précis du poste occupé;
- la durée des emplois occupés, le statut (temps complet ou temps partiel) et le nombre d'heures travaillées par semaine;
- la nature des activités ou des tâches les plus importantes.

2d Si vous suivez actuellement ou avez déjà suivi des cours universitaires :

- **à l'UQAM** : Vous n'avez pas à fournir les relevés de notes des études faites à l'UQAM. Vous devez toutefois vous assurer d'indiquer correctement votre code permanent (code alphanumérique) à l'UQAM à l'endroit approprié sur le formulaire de demande d'admission.
- **dans un autre établissement universitaire ou dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec** : Une photocopie de vos relevés de notes indiquant les cours que vous avez suivis. Le relevé de notes officiel portant le sceau de l'établissement qui l'a émis et mentionnant les notes obtenues pour les cours suivis doit être expédié directement au Registrariat – Admission de l'UQAM par cet établissement et ce, à votre demande. Au Québec, les universités peuvent expédier les relevés de notes officiels par voie électronique via la CREPUQ.

Tout relevé de notes provenant d'un établissement d'enseignement hors Québec doit être accompagné d'un document émis par cet établissement permettant d'évaluer le niveau de la formation complétée ainsi que la notation utilisée.

2e Si vous suivez actuellement ou avez déjà suivi des études à l'étranger :

Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes et des relevés de notes des études secondaires (première, terminale, examens du baccalauréat) et, s'il y a lieu, des diplômes et relevés de notes de toutes les études universitaires antérieures et des attestations d'emplois pertinentes (voir les conditions d'admission du programme concerné).

3) LE TRAITEMENT DE VOS CHOIX DE PROGRAMMES

Les choix de programmes sont traités et étudiés **en parallèle** et les décisions sont émises, pour chacun des choix, en fonction de l'ordre de traitement de la demande d'admission et non en fonction de l'ordre des choix de programmes.

Une réponse relative à un deuxième ou à un troisième choix expédiée avant celle relative à un premier choix ne signifie pas un refus au premier choix.

Le troisième choix devrait être fait parmi les programmes **non contingentés**, dans le but de vous assurer une place à l'Université.

Vous avez la possibilité de présenter plus d'un formulaire de demande d'admission, pourvu que vous acquittiez les frais d'admission correspondant à chaque formulaire et que vous fournissiez les pièces nécessaires à l'étude de chacun de vos choix de programmes.

Si vous désirez recevoir un accusé de réception, veuillez remplir la carte prévue à cet effet à l'endos de la présente brochure et la joindre à votre demande d'admission en prenant soin de l'affranchir suffisamment.

4) ÉPREUVES D'ADMISSION

Pour certains programmes comportant d'autres exigences qui précisent leurs conditions d'admission (test, questionnaire, entrevue, ou dépôt d'un dossier visuel), votre présence à l'UQAM est obligatoire entre la mi-mars et la mi-mai, pour le trimestre d'automne, ou pendant le mois de novembre, pour le trimestre d'hiver. Pour quelques programmes (voir ci-dessous), une convocation vous parviendra par la poste. Vous devez donc indiquer, dans la section appropriée du formulaire de demande d'admission, l'adresse de votre lieu de résidence pendant la période de convocation. Si cette adresse est temporaire, veuillez à en faire le changement à une date ultérieure.

Exigences particulières de certains programmes

Vous devez consulter la liste des programmes offerts ou le *Guide d'admission - Études de premier cycle* de l'année d'admission qui vous intéresse afin de connaître la procédure à suivre, ainsi que les dates d'audition ou de dépôt des dossiers visuels.

Test de français

Les politiques d'admission à certains programmes comportent l'exigence de réussir un test de français préalablement à l'admission. En cas d'échec ou d'absence au test, votre admission à l'un ou à l'autre programme est automatiquement refusée. Les programmes concernés sont :

Baccalauréats

- Communication (profil Journalisme)
- Communication (profil Relations publiques)
- Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale)
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale (les deux profils)
- Enseignement du français langue seconde
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Enseignement secondaire (toutes les concentrations)
- Intervention en activité physique (profil enseignement)

Certificat

- Enseignement du français langue seconde

Les personnes tenues de réussir l'*Épreuve uniforme de français du collégial langue d'enseignement et littérature* pour l'obtention de leur diplôme d'études collégiales ne sont pas convoquées par l'UQAM, de même que celles ayant droit à l'une des exemptions prévues par la politique en vigueur.

Dans le cadre de sa politique de droits de scolarité, le Gouvernement du Québec demande à tous les Canadiens nés en dehors du Québec de fournir la preuve de leur résidence au Québec, à défaut de quoi ils devront payer un montant forfaitaire en plus des droits de scolarité prévus.

Sont, entre autres, considérées résidentes du Québec, les personnes qui sont nées au Québec, celles qui ont été adoptées par une personne qui avait sa résidence au Québec au moment de l'adoption, celles qui détiennent un CSQ, ou celles pour qui le Québec est le dernier endroit où elles ont eu leur résidence durant 12 mois consécutifs sans être aux études à temps complet. Si votre dossier ne contient pas les documents requis pour établir votre lieu de résidence, vous devrez payer un montant forfaitaire supplémentaire.

Les personnes ne pouvant se prévaloir de la citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent sont assujetties à des frais de scolarité particuliers.

Pour plus d'information sur l'établissement du statut de résident au Québec : www.registrariat.uqam.ca/residence/etablir_statut.html

IDENTIFICATION

Nom de famille à la naissance

Date de naissance

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

Prénom usuel

Sexe

Féminin Masculin

Code permanent (alphanumérique) si vous avez déjà étudié à l'UQAM

N° d'assurance sociale

Code permanent (alphanumérique) du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport du Québec

Statut au Canada

Citoyen canadien Amérindien
 Résident permanent Visa diplomatique
 Permis d'études Permis de séjour temporaire
 Permis de travail Réfugié

Citoyenneté

Canadienne Autre (précisez)

Si vous n'êtes pas né au Québec, veuillez vous référer au texte de l'encadré gris de la page 4.

Lieu de naissance (ville)

Nom de famille du père à la naissance

Langue d'usage (Langue parlée le plus souvent à la maison)

Français
 Anglais
 Amérindien ou Inuktitut
 Autre (précisez) _____

Prénom usuel du père

Nom de famille de la mère à la naissance

Prénom usuel de la mère

Langue maternelle (Première langue apprise et encore comprise)

Français
 Anglais
 Amérindien ou Inuktitut
 Autre (précisez) _____

Téléphone à domicile

<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
Ind. régional	Numéro		

Ind. régional

Numéro

Téléphone au travail

<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ind. régional	Numéro		Poste	

Ind. régional

Numéro

Poste

Cellulaire

<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
Ind. régional	Numéro		

Ind. régional

Numéro

Courriel

Adresse de correspondance

Numéro civique

Type et nom de la rue

Direction de rue

N° d'appartement ou d'unité

Municipalité

Pays (si autre que le Canada)

Code postal

Adresse où vous résidez actuellement (si différente de l'adresse de correspondance)

Numéro civique

Type et nom de la rue

Direction de rue

N° d'appartement ou d'unité

Municipalité

Pays (si autre que le Canada)

Code postal

Téléphone des parents

<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
Ind. régional	Numéro		

Ind. régional

Numéro

PROGRAMMES DEMANDÉS

Je désire entreprendre mes études au trimestre : Hiver Été Automne Année

Premier choix

Temps complet

Titre

Baccalauréat

Majeure

Mineure

Certificat

Programme court

Temps partiel

Code

Deuxième choix

Temps complet

Titre

Baccalauréat

Majeure

Mineure

Certificat

Programme court

Temps partiel

Code

Troisième choix (nous vous suggérons fortement un programme non contingenté)

Temps complet

Titre

Baccalauréat

Majeure

Mineure

Certificat

Programme court

Temps partiel

Code

Certains programmes exigent des tests de sélection. Consultez le *Guide d'admission, Études de premier cycle* et la liste de programmes ci-jointe. Votre présence peut être obligatoire en mars, en avril ou en mai pour l'admission au trimestre d'automne.

Serez-vous au Québec à ce moment ? Oui Non

Si non, date d'arrivée

À l'usage de l'UQAM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Paiement reçu	Vérfié par
<input type="checkbox"/> Argent comptant	<input type="checkbox"/> VISA	
<input type="checkbox"/> Mandat	<input type="checkbox"/> MC	
<input type="checkbox"/> Chèque certifié	<input type="checkbox"/> AMEX	
<input type="text"/>	Agent recruteur	

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES SECONDAIRES ET COLLÉGIALES

Veuillez indiquer tous les programmes d'études de niveaux secondaire et collégial que vous avez entrepris ou complétés. (Veuillez compléter sur une feuille additionnelle jointe en annexe si l'espace est insuffisant.)

Dernière année du secondaire complétée au Québec

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Diplôme d'études secondaires poursuivies à l'extérieur du Québec

Discipline ou spécialisation

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Institution où vous avez poursuivi vos études

Date d'obtention

Mois Année

DEC Autre diplôme de niveau collégial (AEC, CEC,...)

Nom du diplôme

Obtenu À obtenir

Ne sera pas obtenu

Institution où vous avez poursuivi vos études en vue de l'obtention de ce diplôme

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Discipline ou spécialisation

Date d'obtention

Mois Année

Si les sections suivantes ne s'appliquent pas à votre cas, passez à la dernière page du formulaire.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Les relevés de notes officiels portant les sceaux de l'établissement qui les ont émis et mentionnant les notes obtenues pour les cours suivis doivent être expédiés directement au Registrariat – Admission de l'UQAM par ces établissements et ce, à votre demande.

Tout relevé de notes provenant d'un établissement d'enseignement hors Québec doit être accompagné d'un document émis par cet établissement permettant d'évaluer le niveau de la formation complétée, ainsi que la notation utilisée.

Grade ou diplôme de niveau universitaire le plus récent entrepris ou complété

Nom du diplôme

Institution où vous avez poursuivi vos études en vue de l'obtention de ce diplôme

Discipline ou spécialisation

Obtenu À obtenir

Ne sera pas obtenu

Période de fréquentation

 |

De (année) à (année)

Date d'obtention

 |

Mois Année

Autre grade ou diplôme de niveau universitaire entrepris ou complété

Nom du diplôme

Institution où vous avez poursuivi vos études en vue de l'obtention de ce diplôme

Discipline ou spécialisation

Obtenu À obtenir

Ne sera pas obtenu

Période de fréquentation

 |

De (année) à (année)

Date d'obtention

 |

Mois Année

RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOIS (Si cette section ne s'applique pas à votre cas, passez à la dernière page du formulaire)

Veillez indiquer les emplois que vous avez occupés en commençant par le plus récent. Les expériences professionnelles et le bénévolat peuvent être considérés aux fins de l'admission.

Il est essentiel de joindre les attestations des employeurs ou des responsables. En plus de confirmer la durée et la nature des emplois occupés, les attestations doivent contenir une brève description des fonctions ou des tâches accomplies. **Le curriculum vitae ne peut d'aucune manière être considéré comme une preuve d'emploi. L'absence d'attestation(s) peut entraîner le refus d'admission.**

Nom de l'employeur

Type d'emploi

Attestation: jointe à venir Date d'expédition prévue

Durée de l'emploi

de |

Mois Année

à |

Mois Année

Nom de l'employeur

Type d'emploi

Attestation: jointe à venir Date d'expédition prévue

Durée de l'emploi

de |

Mois Année

à |

Mois Année

Nom de l'employeur

Type d'emploi

Attestation: jointe à venir Date d'expédition prévue

Durée de l'emploi

de |

Mois Année

à |

Mois Année

5) LES DÉCISIONS POSSIBLES

Pour chaque programme demandé, vous recevrez l'une des décisions suivantes :

Admission définitive

Le Registrariat – Admission vous fait parvenir une offre définitive dès qu'il a la preuve que vous remplissez les conditions d'admission.

Admission conditionnelle

Le Registrariat – Admission vous fait une offre conditionnelle s'il n'a pas la preuve que vous remplissez toutes les conditions exigées par la politique d'admission du programme choisi. Vous pourrez quand même procéder à votre inscription (choix de cours). Toutefois, vous devrez satisfaire à une ou plusieurs exigences dans les délais prescrits (voir la section 6).

Admission avec restriction

Les personnes admises à tous les programmes de baccalauréat et à certains programmes de certificat peuvent être tenues de se soumettre à un test vérifiant leur connaissance du français écrit ou de faire la preuve de leur réussite d'un test de français reconnu (cégep ou université québécoise).

Le Registrariat – Admission vous convoquera au test au cours du mois suivant le début des cours, à moins que vous n'ayez déjà échoué ce test. Dans ce cas, aucune convocation ne vous sera expédiée et l'exigence de réussir le cours LIN1002 demeurera.

Décision différée

Le Registrariat – Admission rend une décision différée lorsqu'il ne peut se prononcer définitivement sur votre demande d'admission. Une décision sera rendue lorsque le Registrariat – Admission aura reçu les informations manquantes. Notez que, si un délai pour fournir des documents est imposé, vous devez le respecter; à l'échéance de ce délai, si les pièces manquantes n'ont toujours pas été reçues, un refus pour dossier incomplet pourra être prononcé.

Liste d'attente

Dans le cas des programmes contingentés, votre candidature peut être mise en attente : un rang vous est alors attribué. Si le nombre de désistements le permet, vous recevrez une offre d'admission définitive ou conditionnelle, selon votre dossier.

Refus

Le Registrariat – Admission vous fera connaître la ou les raison(s) du refus.



Déclaration d'opposition

Par la présente, je m'oppose à la transmission, le cas échéant, de mon adresse, de mon numéro de téléphone, de ma date de naissance, de l'identification de mon programme, de mon code permanent ou de mon statut (COCHEZ)

- a à une association étudiante reconnue par l'UQAM, aux fins de permettre à une telle association, de m'identifier ou de communiquer avec moi;
- b aux Services à la vie étudiante, aux fins de constitution d'un répertoire électronique des étudiants de l'UQAM;
- c à un organisme gouvernemental ou paragouvernemental, ou à une entreprise, à des fins de recrutement de candidats en vue d'une offre d'emploi ou de diffusion d'information non commerciale;
- d au collège où j'ai terminé mes études, à des fins statistiques;
- e à une corporation ou un à un organisme professionnel, à des fins d'inscription à cette corporation ou à cet organisme;
- f à la Fondation de l'UQAM, aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;

Vous n'avez pas à répondre à l'offre d'admission. Toutefois, l'offre d'admission n'est **valide que si elle est suivie d'une inscription** (choix de cours) au trimestre pour lequel elle a été prononcée. La personne qui ne s'inscrit pas ou qui annule tous ses cours lors du premier trimestre pendant la période de modification de choix de cours (durant les six premiers jours du trimestre), doit refaire une demande d'admission ou présenter une demande de report d'admission (www.registrariat.uqam.ca/questions/admission.html#report) et satisfaire aux exigences du programme concerné. Vous recevrez sous pli séparé, les documents nécessaires pour effectuer votre choix de cours.

6) LE DÉLAI ACCORDÉ POUR REMPLIR LES CONDITIONS

Si vous êtes admissible en vertu d'un diplôme à obtenir :

DEC :

- Vous devez avoir réussi tous les cours requis et avoir satisfait à toutes les exigences requises pour l'obtention de ce diplôme, **avant le début du premier trimestre**. À moins de motifs exceptionnels, aucun délai supplémentaire ne vous sera accordé (www.registrariat.uqam.ca/dec/delais.html).

Certificat ou baccalauréat :

- **Avant le début du premier trimestre**, il ne doit pas vous rester plus de neuf crédits à réussir pour obtenir ce diplôme. Vous devez compléter celui-ci à l'intérieur des délais prescrits (maximum de trois trimestres incluant celui d'été).

Si vous devez suivre des cours d'appoint :

Si des cours d'appoint vous sont imposés, vous devrez réussir ceux-ci dans les délais prescrits par les conditions d'admission du programme concerné. Si ces cours sont suivis ailleurs qu'à l'UQAM, vous devrez vous-même faire la preuve de leur réussite.

Note :

La personne ayant bénéficié d'un délai pour remplir une ou des conditions d'admission imposées lors d'une demande d'admission antérieure ne bénéficiera que du délai résiduel si le nouveau programme auquel elle souhaite être admise comporte la ou les mêmes conditions. Veuillez consulter les politiques d'admission spécifiques aux programmes choisis.

NE PAS REMPLIR S'IL N'Y A PAS D'OPPOSITION

- g à une association des diplômés aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;
- h dans le cas des étudiants non québécois, à l'assureur offrant une couverture médicale, au gouvernement canadien, au gouvernement du Québec, à l'organisme subventionnaire ou aux représentants accrédités du gouvernement en cause, aux fins de confirmer mon statut;

et, outre les renseignements indiqués ci-dessus,

- i à un organisme subventionnaire, aux fins de repérage de candidats à l'attribution d'une bourse ou de confirmation de mon régime d'études;
- j à un chercheur, membre de l'UQAM, aux fins d'une recherche nécessaire à la poursuite de ses travaux; je m'oppose aussi à la transmission de tout autre renseignement d'identité nécessaire à l'objet de la recherche.

7) LES RECOURS À LA SUITE D'UN REFUS

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, **mais seulement dans le cas où** vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement et qu'il y a eu vice de forme. Cette demande de révision ne peut, par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme. La demande de révision reçue dans les délais prescrits sera soumise au comité de révision du programme concerné. À la suite de la révision, le Registrariat – Admission vous transmettra la décision finale prise par ce comité.

La démarche à entreprendre est la suivante :

1. Vous devez demander la révision par écrit, en adressant votre demande à la direction du Registrariat – Admission dans les dix jours ouvrables (le cachet de la poste faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus. Vous devez exposer avec précision les motifs qui vous incitent à croire que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement.
2. Vous devez joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste de 50 \$, à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement et qu'il y a vice de forme, votre dossier sera réétudié, la décision du comité de révision et le chèque certifié ou le mandat-poste de 50 \$ vous seront transmis.
3. L'enveloppe et la lettre doivent porter la mention : «Révision de la décision».

Avant d'expédier votre demande d'admission :

- Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions et joint toutes les pièces requises (reportez-vous à la section 2).
- Un dossier incomplet retarde le traitement de la demande d'admission et peut même entraîner un refus (reportez-vous à la section 5, Décision différée).
- Dans le cas de pièces à venir (attestations d'expérience provenant d'un endroit éloigné, etc.), veuillez en aviser le Registrariat – Admission, par écrit, au moment de la présentation de votre demande.
- Vos nom, prénom et date de naissance doivent être clairement indiqués sur chaque pièce envoyée sous pli séparé.
- Le Registrariat – Admission vous rappelle que la décision sera rendue uniquement en fonction des pièces fournies.



4. Vos nom, prénom, date de naissance et le titre du programme concerné doivent être clairement indiqués sur la lettre de demande de révision.

Aucune pièce additionnelle ne peut être jointe à la demande de révision.

Pour de plus amples renseignements :

www.registrariat.uqam.ca/questions/admission.html#admission_recours

8) INFORMATION AUX CANDIDATS

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

- Conformément aux stipulations de l'article 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, l'UQAM vous informe, par la présente, que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande de lui communiquer de même que ceux qu'elle consignera à votre dossier par la suite sont confidentiels. Ils serviront à la gestion de vos études et de votre participation à divers organismes de l'UQAM par les personnes habilitées à le faire aux termes du Règlement sur la confidentialité des renseignements nominatifs que l'on peut se procurer au Secrétariat des instances de l'UQAM.
- Les renseignements recueillis à l'occasion de votre admission ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les fournir ne peut être admis à l'UQAM.
- Vous pouvez vous prévaloir du droit à l'accès à votre dossier au Registrariat et dans l'unité de rattachement de votre programme, aux heures d'ouverture des bureaux et en présence d'un membre du personnel de l'unité. La loi vous assure également le droit de rectification d'un renseignement versé à votre dossier. Avant d'exercer ces droits en vertu des dispositions de cette loi, il est suggéré de vous adresser au responsable de la tenue des dossiers. Au besoin, on peut adresser une requête au Secrétariat général, à titre de responsable, à l'UQAM, de l'application de la loi, pavillon Athanase-David, local D-4600.
- L'apposition de votre signature à l'endroit prévu à cet effet sur le formulaire de demande d'admission exprime votre consentement à la transmission de votre adresse, de votre numéro de téléphone, de votre date de naissance et de l'identification de votre programme ou de votre statut à des organismes ou à des personnes qui nous en font la demande aux fins spécifiques libellées au verso.
- Le consentement ci-dessus évoqué est révoquable en tout temps au moyen de la déclaration d'opposition ci-jointe.
- Quiconque désire s'opposer à la transmission d'éléments d'information, sous l'une ou l'autre des rubriques mentionnées au verso, doit remplir la déclaration d'opposition et joindre celle-ci lors du dépôt du formulaire de demande d'admission.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

NE PAS ENVOYER CETTE DÉCLARATION
S'IL N'Y A PAS D'OPPOSITION

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province / pays _____

Code postal _____ Numéro de téléphone _____

Code permanent
(à l'usage de l'UQAM)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de naissance

Jour			Mois			Année													

6 Signature _____

Date

Jour			Mois			Année													

Université du Québec à Montréal

Registrariat – Admission

Accusé de réception

Si vous désirez que le Registrariat – Admission de l'UQAM accuse réception de votre demande d'admission, veuillez remplir le verso de la carte ci-contre, l'affranchir, la découper et la joindre à vos documents d'admission. Sur réception de votre demande, le Registrariat – Admission retournera cette carte par la poste à titre d'accusé de réception.

Nous accusons réception de votre demande d'admission. Elle sera traitée dans les meilleurs délais avec toute l'attention nécessaire. Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez pour l'UQAM.

Le personnel du Registrariat – Admission



Si vous avez ou pensez avoir une déficience fonctionnelle, telle que définie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, et que vous nécessitez des allocations pour des besoins particuliers, veuillez compléter les informations ci-contre et retourner le coupon à l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap des Services à la vie étudiante.

Pour plus de détails :

www.vie-etudiante.uqam.ca/etudiantshandicapes

www.afe.gouv.qc.ca

Section : Rubriques d'intérêt /
Autres programmes / Programme d'allocation
pour des besoins particuliers

Université du Québec à Montréal

Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap
Services à la vie étudiante



Si vous avez des incapacités liées à une déficience, veuillez compléter ce coupon et le retourner à l'Accueil et au soutien aux étudiants en situation de handicap des Services à la vie étudiante. Ces informations nous permettront de vous contacter afin de vous informer des services offerts et des procédures à suivre pour pouvoir bénéficier des ressources humaines et matérielles dont vous aurez besoin pour mener à terme votre projet d'études. *(Veuillez écrire en lettres moulées.)*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nature de vos incapacités :

Auditive Motrice Visuelle Autre : _____



Pour obtenir des informations sur les Citadins de l'UQAM, veuillez compléter cette carte, l'affranchir et nous la retourner à l'adresse indiquée.

Les Citadins, équipes de compétition représentant l'UQAM, se démarquent dans six disciplines sur la scène universitaire depuis plus de 20 ans.

En tant que membre de l'Alliance Sport-Études, l'UQAM supporte les étudiants athlètes en les aidant à allier pratique sportive de haut niveau et réussite académique.

www.sports.uqam.ca

CENTRE SPORTIF UQAM



Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Je désire mettre à profit mon expérience de la compétition en tant qu'étudiant-athlète de haut niveau (précisez votre niveau) : _____

En participant au programme de sport interuniversitaire canadien offert à l'UQAM :

- Basketball féminin Basketball masculin
 Soccer féminin Soccer masculin

En participant au programme de sport interuniversitaire québécois offert à l'UQAM :

- Badminton Cheerleading Golf Volleyball féminin
 Ski alpin Autre sport (précisez) : _____

Veuillez
affranchir
suffisamment

Nom

Adresse

Code postal

Veuillez
affranchir
suffisamment**Université du Québec à Montréal**Services à la vie étudiante
Accueil et soutien aux étudiants
en situation de handicap
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADAVeuillez
affranchir
suffisamment**Université du Québec à Montréal**Centre sportif
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADAPour obtenir plus de renseignements,
n'hésitez pas à communiquer
avec le Registrariat – Admission**Téléphone**

514 987-3132

Télécopieur*

514 987-8932

Courriel*

admission@uqam.ca

** Aucune demande d'admission
transmise par télécopieur ou par courriel
ne sera considérée.***Adresse postale**Université du Québec à Montréal
Registrariat – Admission
Case postale 6190
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4N6
CANADA**Adresse géographique**Université du Québec à Montréal
Pavillon J.-A.- DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est
Rez-de-chaussée, local DS-R110
Montréal (Québec)
Métro Berri-UQAMwww.admission.uqam.caLe contenu de ce document, basé sur
les renseignements à jour le 16 décembre
2011, peut être modifié sans préavis.Dans le seul but d'alléger le texte, le masculin
désigne à la fois les hommes et les femmes
sans aucune discrimination.

PROGRAMMES	NOTES	CODES	AUTOMNE (T. COMPLET)	AUTOMNE (T. PARTIEL)	HIVER
------------	-------	-------	-------------------------	-------------------------	-------

BACCALURÉATS (SUITE)

Mathématiques					
↳ conc. Informatique	–	7321	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
↳ conc. Mathématiques et autres cheminements	–	7721	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
↳ conc. Statistique	–	7421	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Microélectronique	–	7081	1 ^{er} mars	–	–
Musique					
↳ conc. Enseignement	*	7602	1 ^{er} mars	–	–
↳ conc. Pratique artistique	–	7099	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Philosophie	–	7796	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Psychologie	* ₁	7733	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	1 ^{er} nov.
Relations internationales et droit international	*	7060	1 ^{er} mars	–	–
Science politique	–	7760	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sciences comptables					
↳ conc. Comptabilité de management (CMA)	*	7419	1 ^{er} mars	–	1 ^{er} nov.
↳ conc. Expertise comptable (CA)	*	7119	1 ^{er} mars	–	1 ^{er} nov.
↳ conc. Expertise professionnelle (CGA)	*	7619	1 ^{er} mars	–	1 ^{er} nov.
Sciences de la Terre et de l'atmosphère					
↳ conc. Géologie	–	7442	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
↳ conc. Météorologie	–	7443	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sciences des religions	–	7647	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sexologie	*	7809	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Sociologie	–	7361	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Travail social	*	7698	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Urbanisme					
↳ formation internationale	–	7628	1 ^{er} mars	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
↳ formation régulière	–	7828	1 ^{er} mars	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.

MAJEURES

Communication	* ₁	6960	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	1 ^{er} nov.
Études théâtrales	*	6304	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Études urbaines	–	6990	1 ^{er} mars	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Géographie	–	6155	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Géologie	–	6920	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Histoire	–	6850	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Histoire, culture et société	*	6460	1 ^{er} mars	–	–
Histoire de l'art	–	6564	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Linguistique	–	6432	1 ^{er} août	1 ^{er} août	–
Musique	–	6377	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Philosophie	–	6510	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Science politique	–	6120	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sciences des religions	–	6047	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sociologie	–	6140	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.

MINEURES

Études classiques	–	8866	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Études médiévales	–	8855	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	–
Études théâtrales	–	8304	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	1 ^{er} nov.
Études urbaines	–	8856	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Histoire de l'art	–	8564	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Linguistique	–	8853	1 ^{er} août	1 ^{er} août	–
Patrimoine urbain	–	8857	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Philosophie	–	8384	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Science politique	–	8912	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sociologie	–	8917	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Urbanisme opérationnel	–	8858	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.

CERTIFICATS

Administration	–	4122	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Administration de services	–	4480	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Administration des services publics	–	4205	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Allemand	2	4165	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Analyse chimique	–	4280	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Anglais	2	4129	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Animation culturelle	–	4154	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Arts plastiques	–	4204	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Assurances et produits financiers	–	4790	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Commerce international	–	4423	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Communication	*	4214	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Comptabilité générale	–	4027	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Composition et rédaction française	–	à venir	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	1 ^{er} nov.
Création littéraire	–	4289	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Développement de carrière	–	4017	1 ^{er} août	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Développement de logiciels, avancé	–	4626	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.

PROGRAMMES	NOTES	CODES	AUTOMNE (T. COMPLET)	AUTOMNE (T. PARTIEL)	HIVER
------------	-------	-------	-------------------------	-------------------------	-------

Droit social et du travail	*	4290	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Écologie	–	4201	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Économique					
↳ conc. Économie appliquée	–	4137	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
↳ conc. Économie de gestion	–	4136	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
↳ conc. Économie internationale	–	4135	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Éducation à la petite enfance					
↳ Formation initiale	–	4634	–	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
↳ Perfectionnement	–	4635	–	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Éducation préscolaire et enseignement primaire (perfectionnement)	–	4640	–	1 ^{er} août	–
Enseignement de l'anglais langue seconde	–	4851	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Enseignement du français langue seconde	–	4857	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Espagnol	2	4127	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Études féministes	–	4014	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Finance	–	4607	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Formateurs en milieu de travail	–	4550	–	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Français écrit pour non-francophone	–	4450	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Géographie internationale	–	4033	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Géologie appliquée	–	4024	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Gérontologie sociale	–	4402	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	–
Gestion des documents et des archives	–	4347	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	–
Gestion des ressources humaines	–	4209	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Gestion des services municipaux	–	4181	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Gestion du tourisme	3	4734	TÉLUQ	TÉLUQ	TÉLUQ
Gestion et pratiques socio-culturelles de la gastronomie	–	4035	–	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Gestion informatisée et affaires électroniques	–	4708	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Histoire	–	4116	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Histoire de l'art	–	4564	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Immigration et relations interethniques	–	4375	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Immobilier	–	4555	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Informatique et développement de logiciels	–	4702	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Interprétation visuelle	–	4393	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Intervention éducative en milieu familial et communautaire	–	4031	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Intervention psychosociale	–	4153	1 ^{er} mars	1 ^{er} mai	–
Langue et culture arabes	2	4020	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Langues et cultures d'Asie	2	4021	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Marketing	–	4206	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Méthodes quantitatives	–	4179	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Pédagogie de la danse en milieu du loisir	1	4042	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	1 ^{er} nov.
Perfectionnement en gestion	–	4548	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Planification financière	–				
↳ Cheminement général	–	4731	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
↳ Mouvement Desjardins	–	4751	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Planification territoriale et gestion des risques	–	4026	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Psychologie	* ₁	4350	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	1 ^{er} nov.
Réseaux et systèmes de télécommunications	–	4888	–	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Ressources énergétiques durables	–	4049	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Scénarisation cinématographique	–	4327	1 ^{er} mars	1 ^{er} mars	–
Sciences comptables	–				
↳ Cheminement particulier offert aux détenteurs d'un baccalauréat ou l'équivalent	–	4638	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
↳ Cheminement régulier	–	4438	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Sciences de l'environnement	–	4139	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sciences des religions	–	4047	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Sciences sociales	–	4269	1 ^{er} mai	1 ^{er} août	–
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs	–	4046	–	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.

PROGRAMMES COURTS DE PREMIER CYCLE

Allemand	2	0124	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Anglais	2	0122	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Espagnol	2	0123	1 ^{er} mai	1 ^{er} mai	1 ^{er} nov.
Formateurs en milieu de travail	–	0630	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.
Gestion du tourisme	3	0535	TÉLUQ	TÉLUQ	TÉLUQ
Linguistique appliquée à l'étude de la grammaire	2	0173	–	1 ^{er} août	1 ^{er} nov.

Programmes offerts dans les Centres de l'UQAM en région métropolitaine

- Certificats et programmes courts offerts à temps partiel seulement.
- La demande d'admission peut être faite en ligne (voir les instructions en page 2 de la brochure) ou déposée au centre choisi selon leurs dates limites.
- Pour connaître d'éventuelles modifications à la liste des programmes offerts dans les Centres de l'UQAM en région métropolitaine, consultez le site Internet : www.region.uqam.ca

PROGRAMMES	CODES	ÉTÉ	AUTOMNE (T. COMPLET)	AUTOMNE (T. PARTIEL)	HIVER
------------	-------	-----	----------------------	----------------------	-------

LANAUDIÈRE

2700, boulevard des Entreprises, Pavillon B, local B-102
Terrebonne (Québec) J6X 4J8 (dans les locaux du Cégep régional de Lanaudière)
Téléphone : 450 654-8768 • Sans frais : 1 800 361-4567 • Télécopieur : 450 477-8712
Courriel : lanaudiere@uqam.ca

Administration	N122	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Administration de services	N480	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Arts plastiques	N204	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Assurance et produits financiers	N790	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Comptabilité générale	N027	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Gestion des ressources humaines	N209	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Intervention psychosociale	N153	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Perfectionnement en gestion	N548	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Planification financière					
→ Cheminement général	N731	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
→ Mouvement Desjardins	N751	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Psychologie *, 1	N350	-	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs	N046	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.

MONTÉRÉGIE

900, rue Riverside, local F-151
St-Lambert (Québec) J4P 3P2 (dans les locaux du Collège Champlain)
Téléphone : 514 987-3063 • Sans frais : 1 800 363-9290 • Télécopieur : 450 923-2903
Courriel : monteregie@uqam.ca

Administration	S122	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Administration de services	S480	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Arts plastiques	S204	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Comptabilité générale	S027	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Gestion des ressources humaines	S209	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Intervention psychosociale	S153	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Perfectionnement en gestion	S548	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Planification financière					
→ Cheminement général	S731	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
→ Mouvement Desjardins	S751	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs	S046	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.

PROGRAMMES	CODES	ÉTÉ	AUTOMNE (T. COMPLET)	AUTOMNE (T. PARTIEL)	HIVER
------------	-------	-----	----------------------	----------------------	-------

LAVAL

475, boulevard de l'Avenir, Aile A, porte 4 ou 5, local A-1960
Laval (Québec) H7N 5H9 (dans les locaux du Collège Montmorency)
Téléphone : 450 662-1300 • Télécopieur : 450 662-1244 • Courriel : laval@uqam.ca

Administration	L122	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Administration de services	L480	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Animation culturelle	L154	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Arts plastiques	L204	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Comptabilité générale	L027	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Éducation à la petite enfance					
→ Formation initiale	L634	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
→ Perfectionnement	L635	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Gestion des ressources humaines	L209	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Intervention psychosociale	L153	-	15 mai	15 mai	-
Marketing	L206	-	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Perfectionnement en gestion	L548	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Planification financière					
→ Cheminement général	L731	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
→ Mouvement Desjardins	L751	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Psychologie *, 1	L350	-	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Sciences comptables	L438	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.
Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs	L046	1 ^{er} mars	15 mai	15 mai	1 ^{er} nov.

OUEST-DE-L'ÎLE

3501, boulevard Saint-Charles, bureau A-215
Kirkland (Québec) H9H 4S3
Téléphone : 514 428-1181 • Télécopieur : 514 428-1292 • Courriel : ouestdel'ile@uqam.ca

Administration	W122	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Administration de services	W480	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Comptabilité générale	W027	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.
Gestion des ressources humaines	W209	1 ^{er} mars	-	15 mai	1 ^{er} nov.

Exigences particulières de certains programmes

ANNÉE PRÉPARATOIRE EN SCIENCES OU EN SCIENCES DE LA GESTION

Les candidats qui détiennent un diplôme d'études préuniversitaires hors Québec totalisant 12 années de scolarité et qui sont âgés d'au moins 18 ans peuvent être admis à certains programmes de baccalauréat en sciences ou en sciences de la gestion, conditionnellement à la réussite d'une année préparatoire. Pour ce faire, les candidats doivent soumettre une demande d'admission pour le trimestre d'automne dans les programmes de baccalauréat participant qui sont les suivants :

Sciences

- Baccalauréat en actuariat (7021)
- Baccalauréat en biochimie (7008)
- Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes (7013)
- Baccalauréat en chimie (7626)
- Baccalauréat en génie microélectronique (7937)
- Baccalauréat en informatique et génie logiciel (7316)
- Baccalauréat en mathématiques (7321-7421-7721)
- Baccalauréat en microélectronique (7081)
- Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère (7442-7443)

Sciences de la gestion

- Baccalauréat en administration (7164-7111-7112-7113-7182-7183-7184)
- Baccalauréat en économique (7054-7154-7254-7354-7454)

Les candidats doivent joindre le résultat obtenu au Test de Français International (TFI). Pour connaître tous les détails concernant l'année préparatoire, consultez le site du Registrariat : www.registrariat.uqam.ca

BACCALURÉAT D'INTERVENTION EN ACTIVITÉ PHYSIQUE (7236, 7239)

Tous les candidats doivent se soumettre à un test d'habiletés motrices, à une entrevue et doivent également présenter un curriculum vitae faisant état de leur expérience dans le domaine de l'activité physique et du sport uniquement (athlète scolaire et/ou de haut niveau, moniteur, entraîneur, superviseur, enseignant, etc.). Il doit être accompagné de lettres d'attestation confirmant l'expérience du candidat dans les domaines de l'activité physique et du sport mentionnés dans son curriculum vitae. Le test physique et l'entrevue auront lieu à l'une ou à l'autre de ces dates : samedi 14 avril ou dimanche 15 avril ou samedi 21 avril ou dimanche 22 avril 2012. Vous serez convoqué à une seule de ces dates. Prévoyez ne pas vous absenter durant cette période.

BACCALURÉAT EN ART DRAMATIQUE (7601, 7603, 7604, 7605)

Les candidats admissibles recevront une convocation pour se présenter aux épreuves de sélection qui se tiendront à la mi-avril. La présence à l'audition est obligatoire pour toutes concentrations. Aucun report d'audition ne sera autorisé, même pour des raisons jugées valables. Cependant, les candidats qui résident à l'extérieur du Québec, pour les concentrations *Études théâtrales* et *Enseignement* seulement, n'ont pas à se présenter à l'audition et recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo ou DVD.

Les auditions auront lieu les jours suivants :

- *Études théâtrales* : le samedi 21 avril 2012 (am)
- *Enseignement* : le dimanche 22 avril 2012 (am ou pm)
- *Jeu* : le samedi 21 avril et dimanche 22 avril 2012 (am ou pm)
- *Scénographie* : le samedi 21 avril 2012 (pm).

Lors de la séance, tous les candidats doivent répondre à un questionnaire de culture générale et théâtrale, passer une entrevue et :

- en *Jeu* : présenter une scène;
- en *Enseignement* : une improvisation;
- en *Scénographie* : une improvisation spatiale (dessin);
- en *Études théâtrales* : une lecture commentée (analyse de texte).

Le questionnaire, pour la concentration *Enseignement*, comprend un examen objectif de culture générale et théâtrale, une question à développement portant sur la didactique et la psychopédagogie. L'entrevue, pour la concentration *Enseignement*, évaluera vos expériences antérieures, votre capacité d'expression, vos motivations, votre connaissance de la pratique théâtrale et vos visions pédagogiques, tant sur le plan de la mission éducative que sur celui du rôle de l'art dramatique dans le curriculum de formation de l'étudiant.

Pour les autres concentrations, l'entrevue porte sur votre motivation à faire une carrière en théâtre et votre connaissance des spécificités de notre formation. Exemple de question posée lors de l'entrevue : « Expliquez les raisons qui vous incitent à faire une carrière en théâtre. »

L'audition varie selon la concentration choisie :

- *Études théâtrales* : Vous devez faire une analyse dramatique orale d'un extrait de scène qui vous est transmis sur place. Cette analyse est suivie d'un entretien. L'évaluation portera sur votre compréhension de différents codes scéniques.
- *Enseignement* : Vous devez faire une improvisation orale et gestuelle et un test de lecture expressive; le thème de l'improvisation et le texte de la lecture seront remis sur place.

- **Jeu** : Vous devez présenter une scène en français international (français normatif), extraite du répertoire théâtral (auteur reconnu) et d'une durée d'environ cinq minutes. Cette scène doit être un dialogue et vous devez vous présenter avec la réplique qui doit être disponible pour le bloc de trois heures. Dans le cas d'une audition conjointe (deux candidats en jeu), la scène est d'environ sept minutes. Le comité évaluateur peut, au besoin, vous demander de représenter votre extrait à partir de nouvelles consignes, ou de faire une improvisation ou une lecture à première vue. Les critères d'évaluation sont, entre autres, les techniques de base (pose de voix, diction, intégration corporelle, coordination et rythmique), la vérité du jeu et du personnage, la compréhension de la scène et les qualités générales de l'interprétation, notamment le potentiel créateur. **Attention** : Les candidats retenus lors des tests d'admission, seront convoqués à nouveau quinze jours plus tard (un samedi) et devront présenter une nouvelle scène cette fois-ci d'un auteur québécois ou d'une adaptation québécoise d'un auteur étranger.
- **Scénographie** : Vous devez faire une improvisation spatiale (esquisse d'un espace scénique et dessin d'observation) dont le thème est transmis sur place. Le comité évaluera votre compréhension du thème et votre potentiel créateur. Pour les candidats possédant une expérience en arts plastiques ou en théâtre, il est demandé d'apporter un portfolio (esquisses, dessins, photos, maquettes, projets).

Tous les candidats doivent apporter lors des tests d'admission **une photo de format passeport**. (La qualité de cette photo n'a pas d'importance.)

Vous pouvez apporter un curriculum vitæ et/ou un dossier visuel. Ces documents sont **obligatoires si vous demandez une admission en vertu de l'expérience pertinente** (être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée).

BACCALURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (7324, 7325)

Tous les candidats doivent déposer un dossier visuel. Il doit contenir les éléments suivants :

- **Un feuillet de présentation** sur lequel on retrouve : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa), son adresse postale, son numéro de téléphone et, s'il y a lieu, le nom du cégep ou du collège où il a complété ou complètera ses études collégiales (DEC) ou son code permanent universitaire.
- **Un dossier visuel** constitué à partir des éléments suivants : vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur un CD-Rom) ou sur support conventionnel (impressions de qualité photographique sur papier), mais il est fortement recommandé de les fournir sous forme numérique (CD-Rom). Consultez la section ci-dessous *Complément d'information sur les éléments qui constituent le dossier visuel*. Pour les extraits vidéo et sonores ainsi que les images animées, voir les critères indiqués à la rubrique *Documents visuels supplémentaires qui peuvent être joints au dossier*.
- **Une liste descriptive des travaux personnels présentés** doit accompagner le dossier visuel : nom du candidat, titre, date, médium et format (hauteur x largeur x profondeur) et s'il y a lieu la durée.
- **Un texte d'une page**, dactylographié expliquant votre motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM.
- **Un curriculum vitæ** : les candidats de plus de 21 ans qui font une demande d'admission basée sur la reconnaissance de leur expérience pertinente dans le domaine des arts visuels et médiatiques doivent joindre deux exemplaires de leur curriculum vitæ. Le premier doit accompagner la demande d'admission tandis que le second doit accompagner le dossier visuel.
- **Une enveloppe pré-affranchie** doit obligatoirement accompagner le dossier visuel. Suite à l'analyse des dossiers, les responsables du programme s'engagent à réexpédier uniquement les dossiers visuels accompagnés d'une enveloppe de retour pré-affranchie. Les autres dossiers seront conservés à l'Université pour une période de 30 jours à compter de la date limite d'admission. Après ce délai, l'Université pourra disposer des dossiers non-réclamés.

Pour vous aider à constituer votre dossier visuel, il y aura deux cliniques le

10 et le 16 février 2012 à 17 h 30. Pour renseignements et inscription :

514 987-3665 ou prog.artsvisuelsetmediatiques@uqam.ca

Évaluation du dossier visuel

Le dossier visuel doit démontrer vos compétences dans une formation générale de base en arts visuels et/ou médiatiques. Il devra faire état de connaissances et d'expériences dans certains axes parmi les suivants : dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéographie, arts médiatiques, etc. Tous les dossiers soumis seront évalués par un jury d'admission selon les critères suivants :

- Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis; lettre de motivation (intérêts à l'égard du programme d'études et qualité de l'expression écrite);
- Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques (idéalement, le dossier devra faire montre de connaissances et d'expérience dans quelques axes parmi les suivants : dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéographie, arts médiatiques, etc.);
- Habileté dans l'utilisation des moyens plastiques et le cas échéant, technologiques;
- Qualité du contenu des réalisations.

Complément d'informations sur les éléments qui constituent le dossier visuel

- Chaque document photographique (fichier numérique, image imprimée) ne doit présenter qu'une seule réalisation. Une réalisation peut être présentée sur plusieurs documents photographiques, par exemple : un tableau sur le document numéro 1 et un détail du même tableau sur le document 2; une sculpture vue sous différents angles; diverses parties d'une installation. Il est recommandé de soumettre des reproductions de réalisations récentes n'excédant pas cinq ans et de présenter les travaux, sans effet de montage, en incluant dans le document photographique l'espace environnant immédiat (mur, lieu d'exposition). Les vingt documents doivent correspondre exactement à la liste descriptive mentionnée plus haut.
- CD-Rom : sur un CD-Rom compatible PC, inscrire une identification comprenant : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa). Les fichiers à l'intérieur du CD-Rom doivent être des images en format jpg, identifiées uniquement avec des numéros de 01 à 20 (01.JPG, 02.JPG... 20.JPG). La dimension maximale de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo.
- Images imprimées : vingt reproductions photographiques sur papier dont la dimension ne dépasse pas 8 1/2 x 11 pouces. Chacun de ces documents doit comprendre les éléments d'identification suivants : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa); numérotation de 01 à 20; un point rouge dans le coin inférieur gauche indiquant le sens de la lecture de l'œuvre.

Documents visuels supplémentaires qui peuvent être joints au dossier :

- Un maximum de trois extraits (durée maximale : une minute chacun) de bandes vidéo, de projets sonores ou d'images animées sur CD-Rom, DVD ou VHS. Ces documents doivent être clairement identifiés au nom du candidat. Inclure ces éléments dans la liste descriptive des travaux personnels.
- CD-Rom ou DVD : document en format numérique (.mov, ou .avi; DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un ordinateur ou lecteur domestique. Soumettre trois extraits choisis ou identifier très clairement le minutage des extraits soumis.
- VHS : document vidéo en format analogique (cassette VHS, enregistrement NTSC). Placer la bande au tout début de l'extrait.
- Aucun autre document ne doit apparaître sur le CD-Rom, DVD ou VHS. Ces extraits doivent être regroupés sur un support distinct du CD-Rom contenant les vingt images fixes du dossier visuel mentionné plus haut. Tous les documents numériques doivent pouvoir être consultés à partir d'ordinateurs et de logiciels grand public. Il est fortement recommandé de vérifier votre matériel avant de le soumettre afin de vous assurer qu'il fonctionne convenablement. C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne à l'École des arts visuels et médiatiques intacte et dans un format approprié.

Attention, les fichiers suivants ne sont acceptés :

- les fichiers en format .tif, .psd, .eps, .bmp, .tga, .swf;
- les présentations PowerPoint, HTML ou autre;
- les fichiers compressés (au moyen de WinZip ou Stuffit, par exemple);
- les hyperliens menant à des sites Internet;
- les matériaux nécessitant le téléchargement ou l'installation d'un logiciel, d'un plugiciel (plug-in), d'une extension ou d'autres programmes exécutables;
- les documents ou fichiers par courriel.

Ne pas soumettre de travaux originaux : L'évaluation du dossier visuel s'effectue uniquement sur la base des éléments déposés. Toute autre présentation pourra être refusée par le programme. Tout autre élément ajouté au dossier (lettre de recommandation, coupure de presse, etc.) ne sera pas étudié.

Dépôt du dossier : Le dossier doit être glissé dans une enveloppe (format légal) portant au recto les indications suivantes : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa) et le programme pour lequel le dossier visuel est présenté. Il est important, afin d'éviter des manipulations inutiles, de **ne pas** attacher, brocher ou fixer les items demandés.

Le dossier visuel **doit être reçu avant le 1^{er} mars 2012**.

Par la poste :

Université du Québec à Montréal
Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques
École des arts visuels et médiatiques
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

En personne :

Au secrétariat des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques
(situé au pavillon Judith-Jasmin, local J-4075)
405, rue Sainte-Catherine Est (métro Berri-UQAM)
Téléphone : 514 987-3665
Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, lundi au vendredi.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (CINÉMA) (7232) et BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (TÉLÉVISION) (7233)

Une séance publique d'information sur la préparation de la production médiatique se tiendra à l'UQAM le 24 janvier 2012 à 18 h. Pour en connaître les coordonnées, prendre connaissance de la mise à jour des critères de sélection et pour d'autres informations utiles, consultez le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca

Tous les candidats, indépendamment de la base d'admission, doivent déposer une production médiatique clairement identifiée à vos nom et prénom à la naissance et date de naissance (jj/mm/aaaa). Les critères d'évaluation de la production sont les suivants : qualités conceptuelles (30%), qualités esthétiques (30%), qualités techniques (30%), qualités rédactionnelles (10%) (lettre d'accompagnement d'une page). À la suite de l'évaluation des productions médiatiques (60%) et des dossiers académiques ou professionnels (40%), les meilleures candidatures seront convoquées à la mi-avril à une entrevue pour la sélection définitive. Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique et les résultats académiques.

Les entrevues se tiendront à l'UQAM les vendredi 27 avril, samedi 28 avril et dimanche 29 avril 2012. Les critères d'évaluation de l'entrevue sont les suivants : connaissance du média (50%), jugement critique et expression orale (50%).

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique, **tous les candidats doivent répondre aux exigences suivantes** :

- Prendre connaissance des généralités et consignes concernant la production médiatique et de la procédure de dépôt;
- Choisir une et une seule des trois catégories offertes (Audio, Image fixe ou Vidéo) et soumettre une production selon les consignes décrites ci-dessous. En effet, chaque catégorie de production comporte ses exigences et son devis de réalisation;
- Cibler une thématique précise, de votre choix. Bien que le thème de votre production soit à votre entière discrétion, vous devrez en faire la présentation par écrit dans une lettre d'accompagnement;
- Fournir la lettre d'accompagnement avec la production médiatique. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom et prénom à la naissance, date de naissance, numéro de téléphone, adresse courriel), information sur la production (titre, rôle/fonction du candidat, court résumé/présentation de la thématique, informations complémentaires), motivations personnelles, signature garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.

La production médiatique et la lettre d'accompagnement doivent être déposées les lundi 27, mardi 28, mercredi 29 février ou jeudi 1^{er} mars 2012 au bureau de la direction du programme situé à l'adresse ci-dessous.

Pavillon Judith Jasmin, local J-1580
1495, rue Saint-Denis
à l'angle des rues Saint-Denis et de Maisonneuve (métro Berri-UQAM)
Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Si vous ne pouvez venir déposer votre production médiatique et la lettre d'accompagnement en personne, vous devez les poster par XpressPost. Elles doivent être reçues entre le lundi 27 février et le jeudi 1^{er} mars 2012 (inclusivement) à l'adresse suivante :

Université du Québec à Montréal / Faculté de communication
a/s Madame Ginette Dussault
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Visez l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

Catégorie audio :

- Consignes : Réalisation d'un court extrait sonore de trois minutes au maximum, tels un reportage, une fiction sonore, une entrevue, une composition. Idéalement, l'extrait comporte plusieurs éléments comme la voix, une ambiance, des effets sonores, de la musique. Il représente clairement vos habiletés en montage et en mixage.
- Support : Le matériel est remis sur disque compact audio. Le DC ne doit comporter qu'une seule plage. Le disque sera remis dans un boîtier de protection standard clairement identifié à votre nom, prénom, date de naissance (jj/mm/aaaa), numéro de téléphone et adresse courriel.

Catégorie image fixe :

- Consignes : Réalisation d'un corpus de dix images originales, telles que photographies, illustrations, graphismes ou typographismes. L'ensemble peut constituer une séquence narrative d'un thème particulier comme chacune des images peut être une interprétation distincte de ce thème. Les images sont en couleurs ou en noir et blanc et sont de préférence placées dans un livret de présentation avec pochettes de polypropylène, par exemple les cahiers standards de présentation pour documents d'affaires (produits du genre : HFP Clear System ou Filexec à moins de 10\$). Les dimensions des images ne doivent pas dépasser 8 1/2" x 11". Tout portfolio de plus grande taille sera refusé.
- Support : Seront acceptés les impressions ou reproductions couleurs de qualité (jet d'encre, laser, photocopies), les tirages argentiques (papier photographique), les diapositives 35 mm (seulement si assemblées dans un feuillet translucide). Le cartable ou le feuillet translucide doit être clairement identifié à votre nom, prénom, date de naissance (jj/mm/aaaa), numéro de téléphone et adresse courriel.

Catégorie vidéo :

- Consignes : Réalisation d'une fiction ou d'un documentaire de trois minutes au maximum, explorant un propos thématique précis. Il peut s'agir d'un extrait comme d'un clip autonome tels qu'un récit, un reportage, un clip musical, une production vidéo expérimentale. La production présente vos capacités de scénarisation, de direction artistique, de montage visuel et sonore et de contrôle des moyens techniques.
- Support : Le matériel est remis sur un support DVD-R ou une cassette VHS en format NTSC, rembobinée quelques secondes avant le début et prête à être visionnée. La production sera remise dans un boîtier de protection standard et tous deux seront clairement identifiés à votre nom, prénom, date de naissance (jj/mm/aaaa), numéro de téléphone et adresse courriel.

BACCALURÉAT EN COMMUNICATION (MÉDIAS INTERACTIFS) (7231)

Une séance publique d'information sur la préparation de la production médiatique se tiendra à l'UQAM le 24 janvier 2012 à 18 h. Pour en connaître les coordonnées, prendre connaissance de la mise à jour des critères de sélection et pour d'autres informations utiles, consultez le site Internet suivant : www.admission.comm.uqam.ca

Tous les candidats, indépendamment de la base d'admission, doivent déposer une production médiatique numérique clairement identifiée à vos nom et prénom à la naissance et date de naissance (jj/mm/aaaa). Les critères d'évaluation de la production sont les suivants : qualités conceptuelles (30%), qualités esthétiques (30%), qualités techniques (30%), qualités rédactionnelles (10%) (lettre d'accompagnement d'une page). À la suite de l'évaluation des productions médiatiques numériques (60%) et des dossiers académiques ou professionnels (40%), les meilleures candidatures seront convoquées à la mi-avril à une entrevue pour la sélection définitive. Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur la production médiatique numérique et les résultats académiques.

Les entrevues se tiendront à l'UQAM les vendredi 27 avril, samedi 28 avril et dimanche 29 avril 2012. Les critères d'évaluation de l'entrevue sont les suivants : connaissance du média (50%), et jugement critique et expression orale (50%).

Pour les besoins de l'évaluation de la production médiatique numérique, tous les candidats doivent répondre aux exigences suivantes :

- Prendre connaissance des généralités et consignes concernant la production médiatique numérique et de la procédure de dépôt;
- Cibler une thématique précise, de votre choix;
- Fournir la lettre d'accompagnement avec la production médiatique numérique. Cette lettre répond aux points suivants : identification du candidat (nom et prénom à la naissance, date de naissance, numéro de téléphone et courriel), description du projet, présentation du thème exploité, rôle du candidat dans la production en y précisant les niveaux d'intervention (essentiel dans le cas d'un travail d'équipe), signature avec engagement garantissant l'originalité et l'authenticité de la production.

La production médiatique et la lettre d'accompagnement doivent être déposées les lundi 27, mardi 28, mercredi 29 février ou jeudi 1^{er} mars 2012 au bureau de la direction du programme situé à l'adresse ci-dessous.

Pavillon Judith Jasmin, local J-1580
1495, rue Saint-Denis
à l'angle des rues Saint-Denis et de Maisonneuve (métro Berri-UQAM)
Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Si vous ne pouvez venir déposer votre production médiatique numérique et la lettre d'accompagnement en personne, vous devez les poster par XpressPost. Elles doivent être reçues entre le lundi 27 février et le jeudi 1^{er} mars 2012 (inclusivement) à l'adresse suivante :

Université du Québec à Montréal / Faculté de communication
a/s Madame Ginette Dussault
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Visez l'originalité dans la production elle-même et non pas dans la procédure du dépôt. Par exemple, un boîtier arbitrairement promotionnel ou la livraison en personne de la production avec un déguisement remarquable ne seront pas des stratégies souhaitables. Au contraire, elles risquent de déclasser la production si certaines particularités posent des problèmes d'identification, d'entreposage, de visionnement ou d'audition.

La production médiatique est une œuvre de création, mémorisée sur support numérique et généralement désignée par les termes d'image numérique, d'audio numérique, de vidéo numérique ou de média interactif. Ces productions possèdent des formats de distribution génériques, comme ceux que l'on retrouve sur Internet.

Consignes :

- Choisir un média qui illustre bien votre potentiel créatif.
- Préparer un extrait dans l'un des formats numériques suivants : le format JPEG (.jpg) pour les images, le format QuickTime ou Windows Media Player (.mov, .avi, .wmv) pour les extraits vidéo, les formats AIFF, MP3, WAV ou MIDI pour les fichiers audio et les formats Shockwave (.dcr) et Flash (.swf) pour les médias interactifs. On entend par extrait une séquence audio ou vidéo de 3 minutes au maximum, un corpus d'une dizaine d'images fixes, quelques pages d'un site Web exécutables sans l'assistance d'un serveur (n'utilisant que des langages côté client), cinq courtes animations en Flash, quelques images écran d'un jeu en 3D, etc.
- Concevoir et construire une interface de présentation (une seule page Internet nommée «index.html») qui permettra au jury d'accéder au contenu de vos fichiers numériques en MODE LOCAL (vous n'avez pas à fournir d'adresse Internet puisque la page sera consultée uniquement à partir du disque compact que vous nous remettrez).
- Vous gravez votre page index.html et les médias afférents sur un disque compact de données (CD-R), en vous assurant que les liens entre les documents fonctionnent aussi bien sur d'autres machines que sur la vôtre. Aucune copie sur disque dur ou installation ne sera effectuée.
- Exceptionnellement, les fichiers audios peuvent être simplement gravés sur un disque compact audio (un CD-Audio ne contenant que les plages des extraits, donc sans page Web) et les fichiers vidéos gravés sur CD-Vidéo (VCD) ou DVD (avec déclenchement automatique ou avec une interface de sélection des séquences).
- Aucune garantie n'est offerte sur la consultation de votre production si les fichiers numériques proposés le sont dans des formats inhabituels, s'ils nécessitent des plugiciels (modules externes) spéciaux ou si l'intégration ou la gravure sur le disque sont déficientes. Le disque sera remis dans un boîtier de protection standard clairement identifié à votre nom, prénom et date de naissance (jj/mm/aaaa), numéro de téléphone et adresse courriel. Il n'y aura pas de possibilité offerte pour la récupération du disque compact. Veuillez donc vous assurer que le matériel remis n'est qu'un duplicata.

BACCALURÉAT EN DANSE (7107, 7606)

Les candidats admissibles recevront une convocation à l'audition. Celle-ci requiert votre disponibilité pour environ six heures. L'audition aura lieu le samedi 21 avril 2012. Elle comporte deux parties :

- **Technique (50 %)** : Une classe de danse d'une durée de deux heures : une heure consacrée à la technique classique et une heure consacrée à la technique contemporaine, dont l'objectif est d'évaluer votre niveau technique (capacités physiques, alignement, aisance et coordination).
- **Création et interprétation (50 %)** : Un solo d'une durée minimale de deux minutes, avec ou sans musique, afin de juger de votre originalité, de votre capacité de création et de votre interprétation.

Note : La moyenne des deux parties de l'audition doit être de 60 % ou plus pour être admis au programme.

Vous devez prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) pour la classe de technique de danse (chaussons ou pieds nus) et la musique pour le solo (si nécessaire) : disque, CD, MP3.

Si vous avez omis d'annexer, lors de votre demande d'admission, vos attestations d'études et/ou d'expériences en danse, vous devrez **obligatoirement** remettre ces documents au moment de l'audition.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation sur DVD permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. Le DVD doit être constitué d'extraits d'une classe technique de danse, présentant des exercices de réchauffement, des sauts et des enchaînements (vingt minutes maximum) et d'un solo (trois minutes maximum). Ainsi, le comité doit pouvoir observer vos capacités techniques, votre alignement corporel et votre coordination ainsi que votre capacité de création, d'originalité et d'interprétation.

Le DVD doit nous parvenir avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal / Direction du baccalauréat en Danse
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

BACCALURÉAT EN DESIGN GRAPHIQUE (7779)

À la suite de sa demande d'admission, le candidat doit déposer un portfolio de travaux personnels composé d'un maximum de vingt éléments, recherches ou réalisations personnelles ou scolaires à l'assistante à la gestion des programmes à l'École de design (DE-2270) entre le 15 mars et le 1^{er} avril 2012. Celui-ci sera remis à l'étudiant lors du test écrit qui aura lieu le 14 avril 2012.

Portfolio de travaux personnels :

- Votre portfolio de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels de même format ne dépassant pas 42 x 60 cm (16 x 24 po). Vos nom, prénom et date de naissance (jj/mm/aaaa) doivent être inscrits sur les documents qui ne sont pas attachés.
- Tous les éléments doivent être placés dans un portfolio plat d'un format maximum de 51 x 66 cm. (20 x 26 po). Vos nom, prénom et date de naissance (jj/mm/aaaa) doivent être inscrits sur votre portfolio, au coin supérieur droit.
- Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, œuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation, sites Web, multimédias.

Pour des raisons d'efficacité lors de l'évaluation, nous n'acceptons pas les dossiers entièrement présentés sur support électronique :

- Les pièces bidimensionnelles doivent être des originaux ou des copies papier.
- Les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.) doivent être photographiées et imprimées sur papier
- Les pièces électroniques (sites Web, animations, multimédias, etc.) doivent être présentées de façon sommaire sous forme de séquences imprimées ou sous forme de vidéos (ex. capture d'écran)
- Les vidéos doivent être en format DVD vidéo ou sous forme de fichier Quicktime H.264 ou .mp4 et fournies sur support DVD ou sur clé USB, bien identifiées et faciles à associer au portfolio.
- Les dossiers comportant plus de vingt éléments, les pièces volumineuses, les encadrements sous verre, les tubes ou rouleaux, les diapositives en vrac seront refusés.
- L'ingéniosité, l'inattendu, la créativité et la qualité de la réalisation seront déterminants pour le comité de sélection.
- Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables pour des pertes encourues par des tiers.
- L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des portfolios et autres documents.

Les critères d'évaluation du portfolio sont la capacité d'expression visuelle, la créativité, la composition et la mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Le test écrit a pour but de mesurer l'étendue de votre culture générale et de tester vos moyens graphiques. Durée : une heure quinze minutes (questions à choix multiples et exercices pratiques). Exemple de question posée dans le questionnaire : *À l'aide d'esquisses, imaginez dix utilisations graphiques différentes qu'on puisse faire d'un soulier.*

Les critères d'évaluation du test écrit sont la culture générale, l'aptitude à exprimer des concepts visuels au moyen du dessin et la capacité de représenter en perspective des objets tridimensionnels.

Les personnes qui résident à l'étranger doivent faire parvenir leur portfolio par messagerie internationale, avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (prévoir le délai du courrier) :

Université du Québec à Montréal / Direction du baccalauréat en Design graphique
1440, rue Sanguinet, Local DE-2270
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

BACCALURÉAT EN GESTION ET DESIGN DE LA MODE, CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7581)

Vous serez convoqué, au début d'avril, à passer un examen de dessin et, par la même occasion, à soumettre un cartable (ne dépassant pas 33 cm x 27 cm) de vos réalisations qui comprend :

- Quinze éléments provenant des recherches ou des réalisations personnelles ou scolaires (photos, croquis, dessins et esquisses). Parmi ces éléments, un projet en mode qui démontrera la créativité du candidat et sa compréhension en lien avec la structure du vêtement. Les nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit du cartable.
- Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la mode et ses réalisations effectuées à ce jour (350 mots au maximum).

Les critères d'évaluation du portfolio sont la créativité, la capacité d'expression visuelle, la compréhension de la structure du vêtement, la composition et la mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Remarque pour les candidats résidant à l'extérieur du Québec : À la suite de votre demande d'admission, vous devez nous faire parvenir votre cartable de réalisations et votre lettre de motivation avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal / École supérieure de mode de Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

BACCALURÉAT EN MUSIQUE (7099, 7602) et MAJEURE EN MUSIQUE (6377)

Les tests d'admission se font en une ou deux étapes, selon la concentration visée : les tests disciplinaires (pour toutes les concentrations) et les entrevues de sélection (pour la concentration Enseignement) pour les candidats ayant réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité. Ces tests sont relatifs aux connaissances et compétences musicales et instrumentales des candidats. Ils comprennent des tests théoriques et une audition instrumentale. Seuls les détenteurs d'un diplôme de Baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, dans la concentration Enseignement, être exemptés de ces tests (consultez les politiques d'admission détaillées pour connaître les conditions particulières relatives à chaque base d'admission).

Vous trouverez des indications utiles pour votre préparation aux auditions instrumentales à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca.

Pour toutes les concentrations, vous devez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes. Si vous êtes spécialisé en musique populaire, vous devez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation. En chant populaire, vous devez présenter deux pièces de styles et tempos contrastants, en deux langues différentes, mettant bien en valeur les compétences techniques et artistiques, une improvisation : sur les modes pentatoniques majeurs et mineurs et un test de lecture à vue (avec paroles). Un accompagnateur sera sur place. Vous devez vous faire accompagner pour au moins une de ces pièces et fournir des partitions claires (en deux copies) pour les deux pièces, dans la bonne tonalité et avec accords chiffrés.

Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie). Pour les instruments mélodiques, il est inutile d'emmener un accompagnateur.

Inscription aux tests d'admission : veuillez téléphoner au 514 987-4377, boîte vocale 9385 (accessible 24 h sur 24) entre le 8 février et le 14 mars 2012 inclusivement. Nommez la ou les concentration(s) postulée(s) dans votre demande d'admission et indiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone et votre instrument principal (spécifier si classique ou populaire). Aucune confirmation supplémentaire ne sera donnée suite à votre message téléphonique. Vous devez simplement vous présenter aux tests.

Dates des tests d'admission :

- **Enseignement (7602) :**
Tests disciplinaires : Samedi 24 mars 2012
Entrevues : Dimanche 15 avril 2012
- **Pratique artistique (7099) et Majeure (6377) :**
Tests disciplinaires : Dimanche 25 mars 2012
Entrevues : Sans objet

Vous devez vous présenter le samedi 24 mars ou le dimanche 25 mars 2012, selon la concentration mentionnée comme premier choix dans votre demande d'admission.

Attention : Aucune reprise de ces tests ou entrevues ne sera possible. L'omission de se présenter entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission.

Les tests disciplinaires se dérouleront entre 10 h et 17 h selon l'horaire suivant :

- 10 h à 12 h : tests écrits (dictée, harmonie et analyse harmonique);
- 12 h 30 à 15 h 30 : lecture à vue en solfège (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place);
- 12 h 30 à 16 h 30 : audition instrumentale (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place).

Les entrevues de sélection ont lieu le dimanche 15 avril 2012. Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués par téléphone au cours de la semaine qui précède. Prévoir une disponibilité complète entre 9 h et 18 h.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

Lieu des tests disciplinaires et entrevues :

Université du Québec à Montréal / Pavillon de Musique
1440, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM)
Local F-3080, 3^e étage (face aux ascenseurs)

CERTIFICAT EN PÉDAGOGIE DE LA DANSE EN MILIEU DU LOISIR (4042)

Le candidat sera convié à une audition permettant d'évaluer son niveau en danse ainsi que le potentiel de transmission. L'audition aura lieu le mardi 24 avril 2012. Les candidatures sur la base Études universitaires ou les candidatures jugées exceptionnelles sur la base de l'expérience seront exemptées de l'audition.

Elle comporte deux parties (durée totale d'environ 3 heures) :

- **Solo** (60 % de la note finale) : Présentation d'un solo du style et du genre de danse (contemporain, ballet, jazz, folklore, claquettes, hip hop, flamenco, etc.) choisis par le candidat (environ 3 min.), accompagné de musique. Le solo doit comporter une grande variété de mouvements propres au genre et au style choisis et si possible, des déplacements et des changements de directions dans l'espace.
- **Micro-enseignement** (40 % de la note finale) : Diagnostic du potentiel de transmission : micro-enseignement (environ 10 min.) à un étudiant sélectionné par le Département de danse d'une séquence extraite du solo d'audition (environ 30 à 40 secondes).

Le candidat doit prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) et la musique pour le solo : CD, MP3. De plus, un court entretien permettra de connaître les motivations du candidat à entrer dans le programme.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation vidéo en format VHS ou DVD permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. Le document audiovisuel doit comprendre :

- **Un solo** (3 minutes maximum) du style et du genre de danse (contemporain, ballet, jazz, folklore, claquettes, hip hop, flamenco, etc.) choisis par le candidat, accompagné de musique. Le solo doit comporter une grande variété de mouvements propres au genre et au style choisis et si possible, des déplacements et des changements de directions dans l'espace.
- **Un micro-enseignement** (10 minutes maximum) à une autre personne d'une séquence extraite du solo d'audition. La séquence à enseigner est choisie par le candidat et doit être d'une durée variant entre 30 à 40 secondes. Les indications verbales et les échanges entre le candidat et la personne à qui est enseigné l'extrait doivent être audibles sur le document DVD.

Le DVD doit nous parvenir avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal / Département de Danse
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Dans tous les cas (audition ou présentation vidéo), le jury doit pouvoir observer les éléments suivants :

- les capacités techniques : alignement dynamique, coordination, musicalité, aisance (solo);
- la capacité de composition d'une séquence de mouvements (solo);
- la capacité d'interprétation (solo);
- le potentiel à transmettre le matériel gestuel : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique, qualité de l'interaction (micro-enseignement).